

L'installation de conteneurs à Taurinya

Optimisation du stockage et du prélèvement des ordures ménagères

L'utilisation des conteneurs semi-enterrés est simple et économique, à la fois pour les habitants, mais également pour les communes qui en font le choix.

Ces conteneurs présentent le même principe de couleur de tri de déchets que les poubelles actuelles.

La hauteur totale d'un conteneur semi-enterré est de 3 mètres, enfoui au 2/3. Un conteneur présente un volume de 5m³ pour les ordures ménagères et de 3m³ pour le verre.

Leur ouverture se fait par clapet ou par un double tambour ; c'est une ouverture qui assure une bonne étanchéité, empêche la pénétration des insectes ou autres animaux. Pour le tri sélectif, les ouvertures d'insertion des déchets sont volontairement plus étroites afin de limiter l'insertion de gros volumes destinés à être jetés en déchetterie, mais aussi pour éviter l'insertion de sacs fermés remplis de déchets, qui ne pourront être triés.

Comme les ordures sont conservées en grande partie sous le niveau du sol, les déchets organiques sont moins sensibles à la température et les odeurs sont moins importantes, voire inexistantes aux abords.

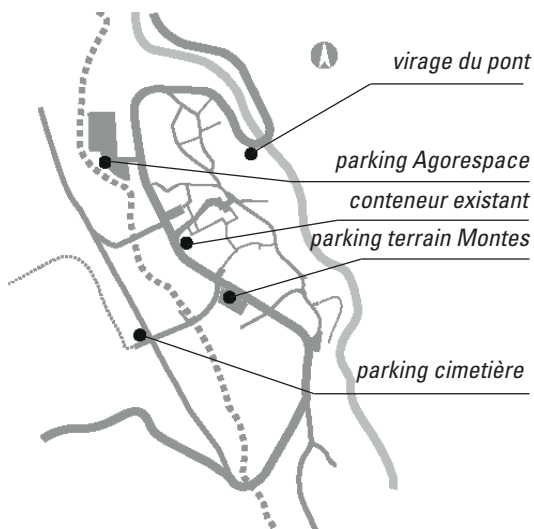
Pour vider les conteneurs semi-enterrés, un camion équipé d'une pince soulève le tambour interne hors du sol, le positionne au dessus du camion et procède à l'ouverture dans la benne du camion.

Les conteneurs semi-enterrés offrent une grande capacité de stockage pour une consommation réduite de l'espace.

Des emplacements accessibles

L'emplacement des conteneurs a été déterminé afin de les rendre accessibles par le plus grand nombre de personnes. Les lieux de collecte se situent dans des endroits fréquentés ou bien dans des lieux de stationnement.

Pour pouvoir implanter un conteneur, il faut d'abord s'assurer de la possibilité de creuser afin de les enfouir, mais aussi respecter les contraintes de passage du camion de collecte ; par exemple, il faut s'éloigner des lignes électriques ou téléphoniques pour laisser à la grue toute latitude de travail lors de l'extraction des conteneurs et de la collecte.



Avantages des conteneurs

- Meilleure intégration paysagère
- Optimisation des tournées et de l'utilisation des camions-grues de collecte, Taurinya et la Communauté de Communes font ainsi des économies substantielles.
- Volume de stockage important
- Accessible pour tous : du fait de la faible hauteur d'ouverture de l'insertion des déchets, le conteneur est ainsi plus facile à utiliser, pour les personnes moins valides et pour les enfants
- Plus hygiénique : les conteneurs ne sont pas vidés via l'ouverture d'insertion de déchets, cette dernière reste donc plus propre et la collecte des déchets est plus hygiénique
- Atténuation des nuisances olfactives : le conteneur semi-enterré est placé aux 2/3 dans le sol. Grâce à la température naturelle du sol de 10 à 15°C, le processus de fermentation des déchets est ralenti, également pendant les mois chauds d'été. En outre, les déchets les plus anciens se trouvent toujours au sol. Les nuisances dues aux odeurs et aux parasites sont de ce fait minimisées

Atténuation des nuisances sonores : le système enterré atténue également le bruit, ce qui est principalement intéressant pour la collecte du verre.

Particularités

Pour les Ordures Ménagères : le volume des sacs ne doit pas être supérieur à 80 litres, sinon il ne pourra pas être inséré

Collecte des déchets

La collecte désigne l'ensemble des opérations qui consistent à regrouper les déchets, depuis leurs sources de production (triés par les usagers) puis à les transporter jusqu'aux centres de traitement.

Vous êtes le premier maillon de la chaîne de traitement des déchets ; pour tout savoir et connaître les consignes qui vous permettront de bien gérer le tri de vos ordures, vous pouvez consulter le guide de tri fourni sur demande par le conseiller du tri, Raymond MAS, guide que vous pouvez demander par téléphone au 04 68 05 05 13 ou sur le site du SYDETOM 66

<http://www.sydetom66.fr/>

contacts

ORDURES MÉNAGÈRES

Louis BAILLIS - 04.68.05.05.13 - baills.louis@ccconfient.fr

CONSEILLER en REDUCTION DES DECHETS

Raymond MAS - 06.27.40.34.25 - mas.raymond@ccconfient.fr

DECHETERIE de PRADES

04.68.96.28.11